

**4.—État sommaire des établissements et des déboursés en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1963**

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Réserves indiennes	Terrains ayant la superficie des lots urbains	Total
Demandes d'aide financière approuvées.....nombre	29,951	53,153	1,251	4,936	543	1,657	4,038	95,529
Deniers publics déboursés..... \$	214,204,517	332,378,461	5,762,677	10,840,081	1,167,329	3,705,210	35,421,983	603,480,258
Déboursés approximatifs moyens dans chaque cas approuvé..... \$	7,152	6,253	4,606	2,196	2,149	2,232	8,772	6,317
Allocations conditionnelles méritées.....nombre	20,571	20,393	714	3,778	219	1,272	—	46,947
Allocations moyennes méritées..... \$	2,064	1,496	1,792	2,295	2,320	2,243	—	1,838
Allocations méritées, titre acquis.....nombre	9,375	10,084	347	3,778	219	1,272	—	25,075

**5.—État sommaire de la construction d'habitations en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1963**

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Réserves indiennes	Terrains ayant la superficie des lots urbains	Total
Maisons achevées (depuis 1942)	2,128	23,895	306	1,416	127	—	3,890	31,762
Maisons en construction.....	93	924	5	4	3	—	152	1,181
Entreprises approuvées (maisons non commencées).....	146	464	3	86	1	—	—	700
<b>Nombre de demandes approuvées en vue de nouvelles constructions.....</b>	<b>2,367</b>	<b>25,283</b>	<b>314</b>	<b>1,506</b>	<b>131</b>	<b>—</b>	<b>4,042</b>	<b>33,643</b>

**Section 5.—Commission des sépultures de guerre du Commonwealth**

La Commission impériale des sépultures de guerre fut constituée le 21 mai 1917 par une Charte royale octroyée par Sa Majesté en conseil, à la suite d'une recommandation faite par la Conférence impériale de guerre au mois d'avril de la même année. Le nom en est devenu la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth par suite de l'octroi d'une Charte royale supplémentaire le 1<sup>er</sup> avril 1960. Les gouvernements de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Union sud-africaine, et de l'Inde ainsi que du Pakistan sont membres de la Commission. Après être devenue république, l'Union sud-africaine a demandé aux autres gouvernements du Commonwealth la permission de rester membre de la Commission; elle l'a obtenue, et son représentant à la Commission est son ambassadeur à Londres. Le ministre des Affaires des anciens combattants est le représentant officiel de la Commission au Canada, tandis que le bureau du secrétaire général de la Division canadienne est situé dans l'édifice des Affaires des anciens combattants, à Ottawa.

Il incombe à la Commission de marquer et d'entretenir à perpétuité la tombe des membres des forces armées de l'Empire britannique et du Commonwealth qui sont morts entre le 4 août 1914 et le 31 août 1921, ainsi qu'entre le 3 septembre 1939 et le 31 décembre 1947.